



Métropoles

24 | 2019
Varia

Spectacularisation urbaine et logement social : la place des Habitations Jeanne-Mance dans le Quartier des spectacles de Montréal

Urban Spectacularisation and Social Housing: the Habitations Jeanne-Mance's Position in Montreal's Quartier des Spectacles

Guillaume Ethier et Antonin Margier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/6771>

DOI : 10.4000/metropoles.6771

ISSN : 1957-7788

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université Rennes 2



Référence électronique

Guillaume Ethier et Antonin Margier, « Spectacularisation urbaine et logement social : la place des Habitations Jeanne-Mance dans le Quartier des spectacles de Montréal », *Métropoles* [En ligne], 24 | 2019, mis en ligne le 22 juillet 2019, consulté le 13 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/6771> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.6771>

Ce document a été généré automatiquement le 13 avril 2021.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Spectacularisation urbaine et logement social : la place des Habitations Jeanne-Mance dans le Quartier des spectacles de Montréal

Urban Spectacularisation and Social Housing: the Habitations Jeanne-Mance's Position in Montreal's Quartier des Spectacles

Guillaume Ethier et Antonin Margier

Comment peut-on penser à ériger un pareil plan d'habitation à côté de ce qui est appelé à devenir le centre industriel du Show Business à Montréal ? (Jean Drapeau, maire de Montréal, le 10 décembre 1956)

Introduction

- 1 La présence au cœur du Quartier des spectacles de Montréal d'un vaste ensemble de logements sociaux, les Habitations Jeanne-Mance, constitue une situation unique parmi les quartiers culturels planifiés à notre époque. L'étude attentive des trente villes membres du réseau *Global Cultural Districts Network* nous enseigne en effet qu'aucun autre quartier culturel labellisé ne possède en son sein un tel ensemble de logements sociaux, construit suivant le modèle fonctionnaliste de tours et de barres d'habitation dans un écrin de verdure. Certains quartiers culturels intègrent bel et bien du logement abordable (*Dallas Arts District*), le plus souvent enchâssé au sein de constructions nouvelles (*Brooklyn Cultural District*), ou encore ont conservé du logement social existant avant la labellisation « quartier culturel » (*Bras Basah Bugis Arts and Heritage District* à Singapour), mais aucun autre ensemble d'habitation ne possède ni la taille (788 logements), ni le nombre de résidents (1 700) des Habitations Jeanne-Mance à Montréal.

- 2 Face à ce constat, il nous apparaît légitime de s'interroger sur le rôle que jouent les Habitations Jeanne-Mance dans la constitution de la nouvelle destination culturelle montréalaise. Le recodage symbolique en cours au centre-ville, associé au processus concret de désenclavement du site des Habitations Jeanne-Mance, a déjà commencé à transformer l'image de ce vaste ensemble résidentiel qui a longtemps été perçu comme un repoussoir au centre-ville de Montréal. Pour autant, l'adaptation au nouvel éthos festif du quartier n'est pas sans conséquence pour l'ensemble d'habitation, et c'est à la perception de la coévolution des Habitations Jeanne-Mance (HJM) et du Quartier des spectacles (QDS) que nous allons nous intéresser dans cet article, notamment sous l'angle des résidents et des gestionnaires que nous avons interrogés à ce sujet.
- 3 Notre étude, suivant un schéma actanciel, nous montre à cet égard que les nombreux acteurs impliqués de près ou de loin dans le développement ou la gestion de ces deux grands projets urbains¹, en plus des personnes qui y résident, ne perçoivent pas tous l'imbrication de l'ensemble d'habitation dans le quartier de la même façon, faisant émerger certaines tensions quant au niveau d'ouverture désiré des espaces communs de l'ensemble résidentiel (jardins, parcs et aires de jeu, voies de déambulation, terrains propices à la tenue de spectacles, etc.) dans un quartier en plein processus de spectacularisation. L'art public et la signalétique lumineuse, en particulier, jouent ici un rôle charnière dans la coévolution des deux territoires à l'étude : ces marqueurs forment le principal indice visuel de la spectacularisation du Quartier des spectacles, d'une part, mais leur présence plus discrète dans les aires communes des Habitations Jeanne-Mance, ainsi que le type d'art que l'on retrouve en ces lieux – plusieurs œuvres sont participatives ou font écho aux conditions de vie de ses résidents paupérisés – marque d'autre part la singularité de cet espace résidentiel. Or, cet art public permet aussi, de manière tout à fait paradoxale, de transgresser les frontières symboliques dudit territoire résidentiel. Nous tenterons, dans cet article, de mettre en lumière la façon dont s'imbriquent et s'articulent ces opérations de recodage symbolique.

1. « Recoder » la ville par l'art et la culture

- 4 La présente recherche s'inscrit de plain-pied dans une perspective reconnaissant l'émergence, en planification urbaine, d'un paradigme dans lequel la culture agit comme levier de développement économique, social et urbain. De nombreux auteurs ont abordé ces questions sous des angles bien divers ; nous retiendrons ici quelques concepts concourant à préciser nos idées.
- 5 L'émergence du Quartier des spectacles se comprend aisément eu égard à la tendance générale des villes qui, depuis les années 1980, misent sur leur image pour se maintenir dans la compétition interurbaine en cours (Ethier, 2015). Prélude à l'arrivée ou au retour des touristes, des investisseurs et des travailleurs de l'économie créative, l'élaboration d'une image attractive serait désormais pensée comme une nécessité pour promouvoir le développement économique d'une ville. À cet égard, nombreuses sont les municipalités qui misent sur le « marketing urbain » pour transformer leur image dans l'imaginaire commun, et qui rivalisent d'idées pour se distinguer des autres. Dans son ensemble, le Quartier des spectacles mobilise de fait les quatre stratégies de « marketing urbain » permettant, selon Kotler *et al.* (1999), d'améliorer le sort économique d'un secteur : (1) design et signalétique urbaine, (2) infrastructures spectaculaires, (3) consommation et (4) divertissement.

- 6 Dans cette perspective de revitalisation urbaine, de nombreuses villes accordent une importance particulière à l'art et à la culture comme éléments structurants de la recomposition du paysage urbain post-industriel (Miles et Paddison, 2005), détournant parfois l'attention de la réalité au profit d'une image désirée (Belina et Helms, 2003 ; Raco, 2003). En dissociant l'image de la réalité, ces projets renvoient aujourd'hui à un mode de vie mondialisé et à une consommation associée aux classes moyennes et supérieures. Ce processus de recodage (*re-coding*) des espaces urbains se fait effectivement en suivant des « market-led patterns of development » (Miles, 2000, p. 3), intégrant souvent l'histoire des lieux en la valorisant et en l'associant aux ambitions des gestionnaires urbains (Kavaratzis, 2004). L'art public et la culture, en modifiant les significations associées aux lieux dans lesquels ils s'implantent, participent donc pleinement de ce mouvement : « [...] the aestheticisation of urban space re-codes inner cities as elite zones where residual and new migrant-service populations are out of place » (Miles, 2013, p.127). Il est donc intéressant de mobiliser la notion de « recodage » de manière à considérer les interventions sur l'ensemble du secteur labellisé « Quartier des spectacles », mais aussi plus spécifiquement au sein des Habitations Jeanne-Mance où ce processus de recodage se heurte à un projet résidentiel de facture sociale et communautaire qui est assez étranger, de prime abord du moins, aux codes spectaculaires du quartier.
- 7 Notons également ici que nous souscrivons à l'idée que la requalification urbaine en cours au Faubourg Saint-Laurent² correspond à un processus d'« esthétisation » des espaces urbains, tel que défini précédemment par Miles, et de manière plus marquée encore, que « le QDS [Quartier des spectacles] est un exemple de spectacularisation de l'espace, d'un territoire spectaculaire » (Bélangier et Cameron, 2016, p. 130). Les termes employés ici varient en intensité, et marquent une stratégie plus ou moins appuyée, l'« esthétisation » relevant surtout du désir de rendre un secteur plus beau, voire plus attrayant, tandis que la « spectacularisation » met en relief un recours à l'art public et à l'animation culturelle visant non plus seulement à *embellir* la ville, mais permettant aussi de *emballer* (Gravari-Barbas, 2000) dans une stratégie axée sur la hausse des valeurs foncières. La « spectacularisation » s'arrime ainsi plus clairement que « l'esthétisation » au projet de la « ville entrepreneuriale » (Harvey, 1989) dont les objectifs sont vastes : « [...] re-imagining localities and the transformation of previously productive cities into spectacular cities of (and for) consumption » (Kavaratzis, 2004, p. 61). Sans chercher ici à faire le procès de stratégies urbaines qui tendent à instrumentaliser la culture comme levier de développement économique, il faut bien reconnaître que la stratégie à laquelle nous assistons dans le Quartier des spectacles s'appuie d'abord sur des objectifs visant à rendre la ville compétitive à l'échelle internationale, et qu'elle s'inscrit à cet égard dans le registre de la « spectacularisation » bien davantage que dans celui, plus circonscrit, de l'« esthétisation » urbaine. Cependant, ces processus peuvent être l'objet de porosités temporelles et spatiales car comme le rappelle avec justesse Graeme Evans, « [...] each story of regeneration begins with poetry and ends with real estate » (Evans, 205, p. 959). Or, le recodage symbolique du QDS n'est pas monolithique. De fait, il en cache un autre, plus local : depuis l'amorce du projet de labellisation du Quartier, en 2002, l'organisme paramunicipal responsable des HJM a aussi entrepris d'embellir son territoire avec divers projets d'art public et de mise en valeur de ses espaces communs, le tout faisant écho, mais dans un registre d'action différent, à la spectacularisation du quartier.

- 8 Pour bien distinguer analytiquement les deux territoires en jeu, mais aussi pour bien rappeler que la frontière entre les deux n'est pas que matérielle, nous ferons aussi appel à la notion de « frontière imaginaire » développée notamment par Robert Escallier : « Ces frontières dessinent dans les têtes une structuration particulière de l'espace urbanisé, désignant un mode d'appréhension du construit anticipant les conduites et les rapports à l'espace » (Escallier, 2006, p. 12). Nous estimons en effet qu'une négociation se joue actuellement entre un territoire nouvellement labellisé (le QDS) et un territoire résidentiel (les HJM) dont les limites imaginaires semblent de plus en plus poreuses. L'étude de Bélanger et Cameron sur la perception du chez-soi des résidents du Quartier des spectacles – résidents qui n'habitent pas aux Habitations Jeanne-Mance, précisons-le – nous apprend en ce sens que le quartier thématique « [...] n'existe pas vraiment comme territoire, se résumant à la programmation d'activités ou à quelques aménagements physiques sans limites et marquages clairs malgré les interventions en ce sens (standardisation de la signalisation et du mobilier urbain) » (Bélanger et Cameron, 2016, p. 141). En revanche, nous constatons dans notre étude qu'il existe une caractérisation forte de l'espace concret constituant les Habitations Jeanne-Mance. De fait, le super îlot qu'il occupe rompt complètement avec la trame urbaine environnante et constitue, depuis sa fondation dans les années 1950, la « [...] contrepartie idéalisée de la ville traditionnelle faisant du lieu urbain un jardin ouvert dans lequel se dispersent des blocs d'habitations collectives » (Charney, 1990, p. 34). Or, les entretiens menés dans le cadre de cette recherche ont bien montré qu'il y a une mise en tension entre ces deux territoires d'inspiration utopique, et que leurs lignes de démarcation invisibles ne coïncident pas toujours, d'où l'importance du recours à la notion de « frontière imaginaire ».
- 9 La question posée dans cette recherche concerne en effet la porosité des frontières imaginaires qui bornent le site des Habitations, non pas celles tracées à la limite des pelouses et des trottoirs, mais bien celles qui sont traversées, par exemple, par le bruit des concerts qui pénètrent au fond des logements (Lefebvre, 2006), ou celles qui s'estompent par l'ajout de murales sur les murs aveugles des bâtiments de l'ensemble résidentiel. Le propre de la frontière est son « ambivalence » nous dit Michel de Certeau (1990), et la confluence des territoires festifs et résidentiels en présence nous le montre bien. Est-ce à dire pour autant que toute pénétration symbolique et concrète de l'ambiance ludique du Quartier des Spectacles dans l'espace résidentiel des Habitations est vécue comme un acte d'invasion de la part de ses locataires ? Nous ne disons pas cela, et avons justement estimé qu'il serait approprié de demander aux personnes directement concernées comment s'articule, d'après elles, la frontière entre ces deux territoires.

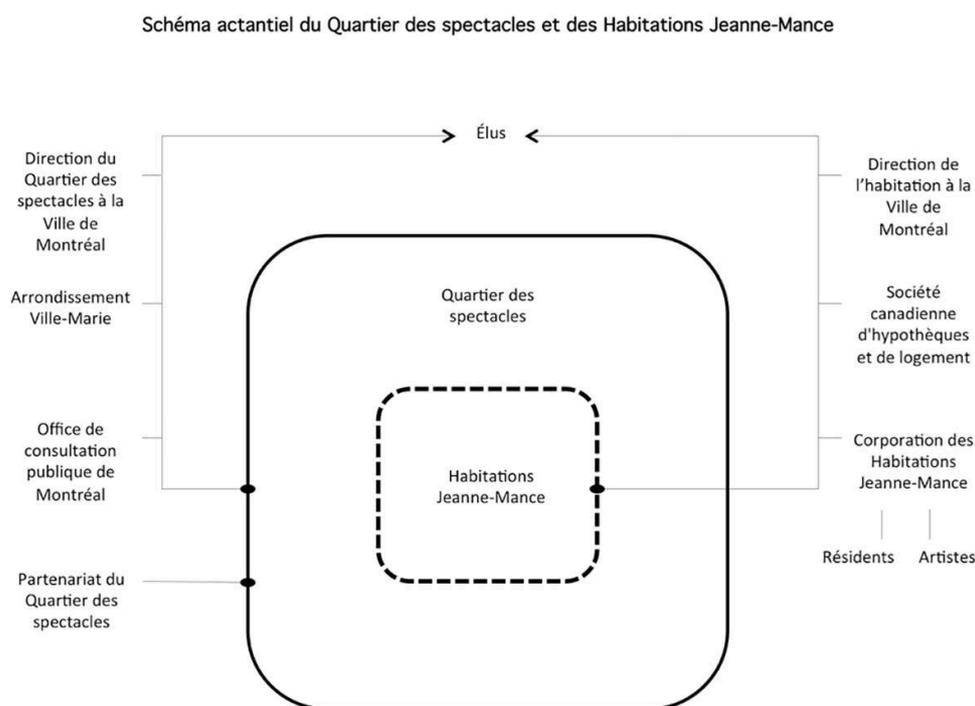
2. Méthodologie

- 10 Cette étude s'inscrit dans la perspective analytique décrite par l'épistémologue Jean-Michel Berthelot (1990) sous le concept de « schéma actanciel ». Il s'agit en effet d'une recherche qui s'intéresse fondamentalement au point de vue d'une multitude d'acteurs (actants) sur une situation ou un processus donné, et sur les conséquences d'une convergence de regards partiels – mais complémentaires – sur l'évolution de cette situation. Ce « schème d'intelligibilité » s'oppose en quelque sorte au déterminisme causal (il n'y a pas de défenseurs d'un point A qui triomphent face aux défenseurs d'un

point B, par exemple) et constitue un outil privilégié pour observer une situation complexe sur le plan de la gouvernance, ou encore, une situation dans laquelle des acteurs, sans s'opposer frontalement, expriment des nuances de point de vue qui peuvent s'avérer concluantes dans l'évolution d'un processus.

- 11 Ce cadre analytique s'est imposé au contact de notre terrain d'étude, et ce, pour les deux raisons évoquées par Berthelot. D'une part, une myriade d'acteurs sont effectivement impliqués dans la gestion, le financement, la supervision, l'étude, la diffusion et la promotion des deux territoires étudiés ici. En ajoutant à l'équation les résidents des HJM qui participent eux aussi, et à juste titre, à la production de l'espace (Lefebvre, 1974), il a semblé d'emblée qu'aucun acteur institutionnel ou civil n'avait la mainmise complète sur l'évolution des projets urbains à l'étude. D'autre part, les points de vue soutenus dans les entretiens n'opposaient pas systématiquement les défenseurs de l'intégrité physique et symbolique des HJM aux tenants d'une spectacularisation intégrale du QDS. Des polarités sont bel et bien apparues, certes, mais avec des nuances importantes, et les acteurs qui portaient ces opinions ne pouvaient pas être rangés dans des « cases institutionnelles » préétablies, les promoteurs du QDS s'opposant par exemple systématiquement aux résidents des HJM, et ainsi de suite. En somme, notre étude a voulu interroger un nombre élargi d'acteurs faisant partie d'un écosystème particulier (schéma 1) composé d'institutions et de particuliers qui participent, collectivement, à la coévolution du QDS et des HJM.

Schéma 1 : schéma actanciel du Quartier des Spectacles et des Habitations Jeanne-Mance



- 12 Comme l'indique de manière fort éclairante Joël Thibert (2015, p. 3), le QDS « est le fruit d'un urbanisme négocié », c'est-à-dire qu'il y a eu, dans sa courte histoire, plusieurs « Quartiers des spectacles », et que sa forme actuelle, sur le plan de la gouvernance, est le résultat d'un partage de responsabilités qui traduit cette évolution mouvementée. Contentons-nous d'indiquer ici qu'à l'heure actuelle, le QDS est un projet urbanistique

géré par la Direction du QDS à la Ville de Montréal, et qu'il relève à plusieurs égards de décisions touchant l'arrondissement Ville-Marie dans lequel il est localisé. Or, le contenu des interventions urbanistiques, inscrit dans des Projets particuliers d'urbanisme (PPU), doit d'abord être soumis à des audiences publiques, puis avalisé par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Par ailleurs, un organisme à but non lucratif (OBNL) soutenu par les acteurs de l'industrie du spectacle, le Partenariat du Quartier des spectacles, demeure le gardien de la mission originale du projet (sous le slogan « vivre, créer et se divertir au centre-ville »), et se charge maintenant des volets Programmation et Promotion des sites du Quartier des spectacles. Outre les commissaires de l'OCPM (qui s'expriment sur le QDS par l'intermédiaire de rapports détaillés), nous avons interrogé dans le cadre de cette recherche des représentants de tous ces pôles institutionnels qui, même s'ils n'interviennent pas directement sur les HJM, ont exprimé un point de vue quant à l'intégration de l'ensemble résidentiel dans leur vision du QDS.

- 13 La structure de gouvernance plus classique des HJM n'empêche pas un certain recoupement avec les gestionnaires du QDS, notamment au niveau municipal. C'est la Corporation des habitations Jeanne-Mance qui est responsable du site et des 1 700 résidents qu'il contient, et c'est à son initiative qu'un projet de revitalisation des aires publiques du complexe a vu le jour dans la foulée de la création du QDS (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010). La structure de financement bigouvernementale à l'origine des HJM fait aussi intervenir un bailleur de fonds du gouvernement fédéral, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La Ville de Montréal, quant à elle, a son mot à dire sur le destin des HJM à plusieurs égards, notamment au niveau de la gestion du parc Toussaint-Louverture lové dans les espaces communs des HJM, mais aussi en ce qui a trait à la composition résidentielle du centre-ville et aux objectifs de mixité sociale au cœur de ses différentes politiques. Il a enfin semblé pertinent d'interroger les résidents eux-mêmes quant à la place de leur milieu de vie dans un quartier en transformation, et de rencontrer une artiste qui a œuvré dans une démarche participative aux HJM, offrant en ce sens un éventail élargi de points de vue sur l'évolution récente de l'ensemble résidentiel.
- 14 Deux questions de recherche concomitantes ont structuré ce projet de recherche : comment les frontières et les discontinuités entre les deux projets urbains sont-elles négociées, et quel rôle joue la culture dans le recodage des territoires occupés par le QDS et les aires communes des HJM ? Afin de répondre à ces questions, nous avons réalisé 34 entretiens semi-dirigés, soit 8 entretiens longs (une heure en moyenne) et 26 entretiens courts (15 minutes en moyenne), avec des acteurs impliqués dans l'aménagement et la réflexion sur l'avenir de ces territoires ainsi qu'avec des résidents des Habitations³. L'entretien semi-dirigé s'avère pertinent, car il « révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement » (Blanchet et Gotman, 2003, p. 41). En libérant la parole des acteurs, cette méthode est d'autant plus intéressante qu'elle permet de faire ressortir des non-dits, d'exprimer des logiques sous-jacentes aux pratiques mises en œuvre et de mettre en lumière des propos éloignés des discours officiels.
- 15 L'observation directe a constitué une méthode complémentaire de recherche. L'observation flottante (Petonnet, 1982) représente en effet une approche méthodologique qui se prête particulièrement à la mise en lumière de pratiques que les citoyens mettent en œuvre sans en prendre toujours conscience ou que les entretiens

n'ont pas la capacité d'extraire. Ces phases d'observation ont permis d'affiner notre regard – notamment en ce qui a trait aux variations d'ambiance dans les espaces communs des HJM suivant les heures de la journée ou le passage des saisons – et ont favorisé une meilleure compréhension et une mise en relation des différentes données recueillies⁴.

3. Un quartier en processus de renégociation depuis les années 1950

- 16 Les villes évoluent parfois d'une façon étonnante. L'idée qu'on se fait d'un quartier peut par exemple passer du meilleur au pire, et à nouveau du pire au meilleur, en suivant un mouvement de pendule imposé par son recodage symbolique. Ainsi, un secteur effacé des mémoires peut-il constituer, pour un temps, un repoussoir, puis susciter la convoitise à nouveau dans un retour de balancier qui n'est pas dépourvu d'ironie, surtout lorsque les lignes du désir repassent là où des populations paupérisées, dans l'intervalle, avaient pris racine. L'exemple du Faubourg Saint-Laurent et des opérations de recodage symbolique qui y ont cours depuis les années 1950 est, à cet égard, probant. Plusieurs grands projets urbains ont rythmé l'évolution du secteur au cours des dernières décennies : Place des arts, siège social d'Hydro-Québec, Complexe Desjardins, Université du Québec à Montréal, etc. Deux projets en particulier nous intéressent ici par leur caractère utopique⁵, leur aspect antinomique et la volonté exprimée récemment de les faire converger : les Habitations Jeanne-Mance et le Quartier des spectacles.

3.1. Utopie 1 : une Cité-jardin verticale pour les ouvriers

- 17 Les Habitations Jeanne-Mance à Montréal, le plus vaste ensemble de logements sociaux au Québec (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2015), est inauguré en 1959 comme une solution de remplacement au problème des taudis qui frappe alors l'est du centre-ville de Montréal, appelé aussi le « Faubourg Saint-Laurent », où la crise de logement avait exacerbé les nombreuses problématiques sociales déjà présentes (délinquance, prostitution, jeu, vie nocturne et culture interlope, etc.). Sous l'impulsion d'une coalition composée d'une cinquantaine de comités de citoyens qui font pression pour que l'on construise à Montréal des immeubles à loyers modiques, une commission dirigée par Paul Dozois identifie en 1952 treize zones de logements insalubres à Montréal, et recommande de rénover, en guise de projet pilote, la partie se trouvant dans le Quartier Red Light de Montréal (Bergeron, 1989). Le Red light est cette zone géographique à l'intérieur du Faubourg Saint-Laurent centrée autour de la « Main » (la rue Saint-Laurent), la zone concentre depuis le milieu du XIX^e siècle, et plus encore durant la prohibition aux États-Unis (1920-1933), un nombre important de cabarets, de débits de boisson clandestins et de maisons de prostitution et de jeu (Bélanger, 2005). L'émergence de ce qu'on appelle en ce temps le « plan Dozois » se fera cependant dans la controverse, notamment parce que plusieurs membres de la classe politique municipale, à l'instar du Maire Jean Drapeau, estiment que cet emplacement exceptionnel au centre-ville ne devrait pas être destiné à loger des familles de la classe ouvrière, mais bien réservé à des équipements culturels de premier plan, voire à des sièges sociaux et des tours de bureaux, établissant ainsi une division fonctionnelle

claire entre un centre-destination et des quartiers résidentiels en périphérie⁶. Un bref hiatus dans le règne de Jean Drapeau comme maire de Montréal (1954-1957 et 1960-1986) donnera finalement gain de cause aux défenseurs du plan Dozois qui font valoir combien il coûte cher à la collectivité de maintenir un parc immobilier taudifié. Tandis que s'ouvrent en Amérique du Nord les Trente glorieuses, que la consommation effrénée et la mise en service de l'État providence marquent l'accession de vastes pans de la population au mode de vie de la classe moyenne, la construction des Habitations Jeanne-Mance signale aux yeux des défenseurs du projet tel Lucien Croteau⁷, l'émergence de l'est francophone, traditionnellement plus pauvre, du centre-ville de Montréal (Choko, 1995, p. 105). Or, l'ère du logement social vertical et des grands complexes d'habitation se conclut rapidement au Québec (contrairement à ce qu'on observe en France, par exemple), et, à Montréal, « [...] l'opposition au principe des logements publics devient telle qu'après les Habitations Jeanne-Mance, il ne s'en construira plus à proximité du centre-ville » (Choko, Collin et Germain, 1987, p. 249).

Fig. 1 : Les Habitations Jeanne-Mance, ensemble de logements sociaux



Crédit : Guillaume Ethier.

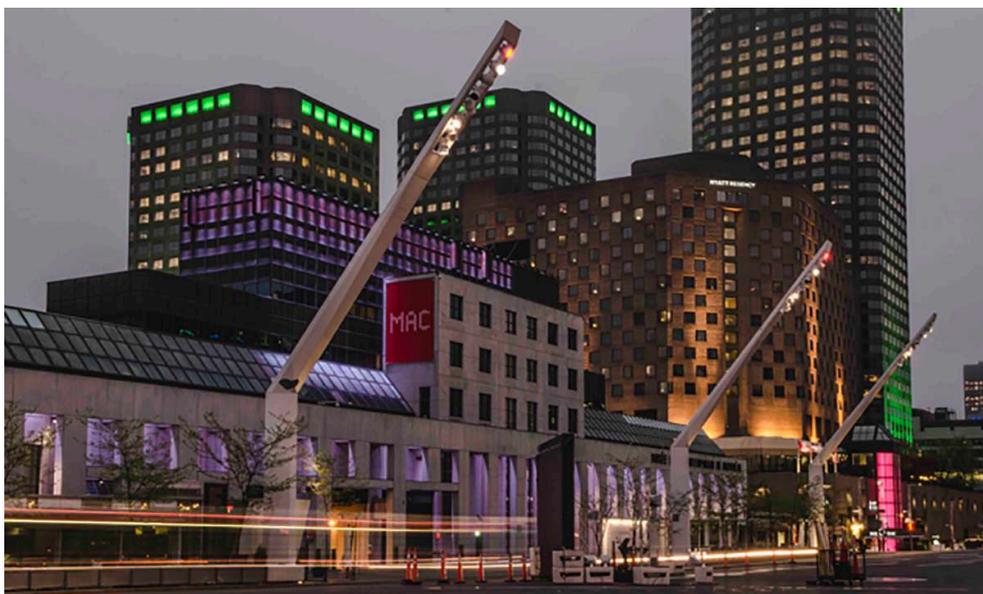
- 18 À partir des années 1970, la valeur des maisons anciennes grimpe partout et reconfigure la cartographie des quartiers prisés à Montréal⁸. Parallèlement, l'intérêt pour les solutions d'habitation modernistes et, plus généralement, pour la rénovation urbaine à grand déploiement va diminuer considérablement (Beudet, 2014), expliquant de fait le désintérêt croissant des pouvoirs publics pour les Habitations Jeanne-Mance. La Cité radieuse montréalaise va d'ailleurs se refermer progressivement sur elle-même au cours des décennies 1970 à 2000, protégeant ses espaces communs à l'aide de palissades et de clôtures, un repli sur soi qui n'est pas étranger au fait que le Faubourg Saint-Laurent tout entier, durant la même période, va se déstructurer sur les plans urbanistiques et sociaux : il devient, aux yeux de Melvin Charney et de ses collaborateurs, « [...] un secteur largement dévasté et figé dans la négligence au centre d'une ville régionale éclatée » (Charney, 1990, p. 5). Au tournant des années 2000, le

complexe moderniste se trouve dans un état désolant (Lamarche, 2006). Tandis que la valeur patrimoniale du site commence timidement à être évoquée (Ville de Montréal et Topp, 2005), le site demeure aux prises avec de graves problèmes de sécurité dans ses aires communes, des « espaces extérieurs qui se sont fermés sur eux-mêmes au fil du temps » (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010, p. 8), ce qui fait du complexe résidentiel un vaste *no man's land* renforçant l'isolement et la stigmatisation de ses propres locataires (Saint-Jacques, 2011). Encore en 2006, on décrivait les HJM dans la revue *L'Actualité* comme un « [...] inquiétant ghetto de pauvreté » où des « [...] sans-abris vivent nuit et jour dans les parcs des alentours » (Lamarche, 2006, p. 73). Sur le plan de l'aménagement, l'un des gestionnaires de la Corporation Jeanne-Mance nous a rappelé en entrevue (en 2015) que « [...] c'était épouvantable, il y a 7-8 ans. Il n'y avait pas un arbre qui méritait de vivre, il y avait beaucoup de béton, il y avait des murets en béton pour séparer les allées de stationnement et des bennes à déchets énormes. L'aménagement paysager était insignifiant ».

3.2. Utopie 2 : une vitrine sur Montréal-la-créative

- 19 Au tournant du XXI^e siècle survient un revirement de situation significatif dans le Faubourg Saint-Laurent. Dans une série de gestes visant à s'engager dans la voie prise par les villes postindustrielles, Montréal commence dès lors à miser sur la culture et les arts comme leviers de développement économique, le tout s'inscrivant dans un vaste effort visant à redorer l'image de la métropole québécoise à l'échelle internationale. Parmi ces initiatives, l'idée de doter Montréal d'un quartier culturel labellisé est soulevée en 2001 par des représentants du milieu culturel réunis autour de la table de l'ADISQ (l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo) qui veut soumettre un projet au Sommet de Montréal de 2002, un événement au cours duquel le maire nouvellement élu, Gérald Tremblay, doit convenir d'une vision commune pour l'avenir de la ville (Thibert, 2015, p. 6). « Lors du Sommet, [nous dit Jacques Primeau, l'un des principaux initiateurs du projet], le QDS a été identifié par la Ville de Montréal comme projet prioritaire afin d'ancrer les grands festivals au centre-ville et de mettre en valeur les institutions culturelles et les salles de spectacles » (Partenariat du Quartier des spectacles, 2013). Au cours du sommet, le Faubourg Saint-Laurent avait déjà été retenu par l'ADISQ comme territoire propice pour recevoir le projet de Quartier des spectacles : on y trouve déjà des équipements culturels d'envergure (Place des Arts, Métropolis, etc.) et c'est là où s'étaient installés, depuis la fin des années 1970, les divers festivals qui font maintenant la renommée internationale de Montréal (Festival international de Jazz de Montréal, Juste pour rire, Francfolies, etc.). Ainsi naît, en 2002, le Quartier des Spectacles, un vaste projet multifacettes dont le but consiste à « [...] assurer la pérennité de la vocation culturelle déjà effective dans le quartier en harmonisant les projets de développement » (Guy, 2004).

Fig. 2 : Place des Festivals



Crédit : Guillaume Ethier.

- 20 La pérennisation d'infrastructures festivières dans un secteur urbain demande des interventions importantes sur le domaine public. Le défi auquel les concepteurs ont dû faire face dans le cas du Quartier des spectacles consistait à repenser l'entrelacs d'espaces vides ou sous-exploités qui ponctuaient le secteur, comme ces stationnements à aire ouverte et les nombreuses vacances commerciales, en plus de doter le site d'équipements urbains hybrides capables d'accueillir les foules des festivals tout en étant propices au déploiement des usages ordinaires et quotidiens. Ainsi fut aménagée, par exemple, la Place des festivals, un espace minéralisé et équipé de mâts d'éclairage utilisés autant pour les spectacles que pour éclairer la place et les rues avoisinantes les autres soirs. Le projet repose aussi largement sur une programmation culturelle, pilotée principalement celle-là par le Partenariat du QDS, et qui participe dans l'ensemble d'une véritable « stratégie d'esthétisation de la trame urbaine » (Cha et Diamanti, 2015, p. 32). Cette stratégie inclut, en outre, la construction de nouveaux édifices comme la Maison symphonique de Montréal et le 2-22, un édifice à vocation culturelle situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, et qui constitue la vitrine principale du QDS. L'art public, enfin, joue un rôle essentiel dans la redéfinition du quartier, bien qu'il n'ait bénéficié presque nulle part de sites permanents, suivant en ce sens les objectifs énoncés dans le PPU du secteur de la Place des arts (Ville de Montréal, 2007). Les visiteurs du QDS sont plutôt en présence d'un collier d'œuvres temporaires et d'installations d'art numérique qui tendent à confondre les rôles dévolus à l'art public et au *branding* urbain (McKim, 2012).

3.3. Utopie 3 : un ensemble résidentiel festif et ouvert sur son quartier

- 21 Depuis qu'il a été décidé en 2013 d'étendre le Quartier des spectacles vers l'est pour atteindre sa taille actuelle d'un kilomètre carré (Ville de Montréal, 2013), les Habitations Jean-Mance sont complètement enclavées dans le secteur thématique.

Tandis que l'ambiance festive, les œuvres d'art et la signalétique gagnent progressivement l'ensemble du secteur, les Habitations Jeanne-Mance sont périodiquement évoquées, explicitement ou non, comme étant « out of place » (Cresswell, 1996) dans ce secteur en pleine reprise⁹. C'est d'ailleurs dans le filon de la constitution du Quartier des spectacles qu'un programme de modernisation des bâtiments est lancé par la Corporation Jeanne-Mance en 2004, suivi en 2010 d'un plan stratégique visant le « [...] désenclavement physique et social du site » (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010, p. 8). L'ensemble résidentiel, aux yeux de ses gestionnaires, devrait désormais assurer « [...] un lien cohérent et fluide » entre les différentes composantes du Quartier des spectacles, et ce, « [...] en intégrant des éléments culturels forts et en s'adaptant à l'évolution de ce contexte urbain » (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2015). D'importantes actions sont alors entreprises afin d'embellir le site et de bonifier ses aménagements paysagers (amélioration de la couverture végétale, mise sur pied d'une pépinière et d'un stationnement vert, etc.). L'art public est aussi appelé à jouer un rôle important dans l'évolution de la perception du site. L'organisme MU¹⁰ sera notamment responsable de coordonner, à partir de 2009, la réalisation d'une série de murales, *Les saisons montréalaises*, peintes sur des murs aveugles du complexe par les artistes David Guinn et Phillip Adams, de Philadelphie.

Fig. 3 : murale sur le mur aveugle d'un ensemble de maisons de ville en rangée aux Habitations Jeanne-Mance par D. Guinn et P. Adams



Crédit : Guillaume Ethier.

- 22 Les exemples d'interventions artistiques abondent désormais sur le site, ce qui semble déjà, selon le président de la table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, « [...] adoucir le climat dans ce quartier qui n'avait pas très bonne réputation » (Rosario

Demers cité dans Deschênes, 2012), et contribuera à terme à « [...] briser le bloc monolithique que forment les Habitations Jeanne-Mance en plein cœur du Quartier des spectacles » (Paré, 2012).

Fig. 4 : Les Habitations Jeanne-Mance (jaune) au cœur du Quartier des Spectacles (rouge)



Source : Google Earth - conception : Guillaume Ethier.

- 23 La mise en phase de l'ensemble résidentiel avec le secteur est donc en cours, et cet essor s'est accompagné d'un nouvel intérêt médiatique pour les Habitations et d'un changement dans les perceptions du grand public, accélérant d'autant plus son désenclavement physique et social (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010). Quand, en 2014, le président du conseil d'administration de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, Robert Petrelli, se prononce dans *La Presse* sur l'extension du Quartier des spectacles vers l'est, il affirme voir d'un bon œil la mise en œuvre de ce projet urbain qui englobe désormais les Habitations Jeanne-Mance : « Il faut se rappeler que le secteur n'a pas connu beaucoup de développement entre 1950 et l'an 2000. C'était en dormance. » (Chartier, 2014).
- 24 Il est cependant frappant de constater qu'une pression diffuse semble désormais peser sur ce complexe à faible densité d'occupation du sol – 18 %, une caractéristique typique des projets fonctionnalistes (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2015) – dont l'empreinte occupe par ailleurs presque 8 % du territoire couvert par le Quartier des spectacles. Le plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle du Quartier latin, par exemple, laisse bien des questions en suspens quant aux interventions à faire sur les Habitations Jeanne-Mance pour les adapter à la nouvelle vocation culturelle du secteur (Ville de Montréal, 2013). En effet, la sous-section consacrée aux HJM, qui fait moins d'une page (dans un plan qui en compte 130), se limite à relater les efforts déjà engagés par la Ville de Montréal et la Corporation Jeanne-Mance pour « poursuivre le désenclavement physique et social des Habitations Jeanne-Mance » et « améliorer la convivialité des abords sud et nord des Habitations Jeanne-Mance », en plus de suggérer succinctement quelques interventions *in situ*, comme la mise en lumière de l'allée centrale piétonne et son prolongement de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Ontario, la réalisation d'un nouveau cycle de murales et « des opérations importantes de verdissement » (*ibid.*, p. 65). Dans les faits, rien ne semble indiquer pour l'instant

qu'on cherche à « rayer » les Habitations Jeanne-Mance du Quartier des spectacles : la rareté des logements sociaux au centre-ville (FRAPRU, 2012) et le succès des initiatives de désenclavement entreprises récemment par la Corporation Jeanne Mance sont tels qu'il s'agit d'un lieu de plus en plus attrayant. Mais justement, qui peut dire si, à terme, l'ouverture progressive du site à l'ambiance festive et aux manifestations artistiques ne mènera pas, paradoxalement, à sa dissolution en tant qu'espace résidentiel ?

- 25 Cette problématique nous renvoie à nos deux questions de recherche concernant la négociation des frontières entre les deux projets urbains (QDS et HJM) et le rôle de la culture dans le recodage des territoires qu'ils occupent. Malgré des convergences importantes, l'analyse des entretiens réalisés dans ce projet de recherche semble indiquer que les deux territoires ne coïncident pas parfaitement dans l'imaginaire des acteurs interrogés. La connectivité du Quartier des spectacles apparaît comme une donnée fondamentale aux yeux de certains, tandis qu'une seconde série d'acteurs valorisent plutôt l'étanchéité de cet espace résidentiel occupé de plein droit – et depuis longtemps – par une population ancrée dans le secteur. Ces deux types d'emboîtements, dirons-nous ici, peuvent ouvrir des trajectoires très différentes quant à l'évolution à long terme des territoires. Voyons plus en détail comment ces deux positions s'articulent dans les discours des acteurs interrogés.

4. Entre ouverture et fermeture, des frontières en négociation

4.1. Éliminer la frontière : le pari de l'absorption

- 26 Un élément-clé émerge des entretiens que nous avons réalisés auprès des promoteurs et des gestionnaires du QDS : de manière générale, ils perçoivent les HJM comme une *entité distincte* dans le QDS. L'ensemble d'habitation posséderait une frontière invisible qui inviterait les usagers à contourner ou éviter ses espaces communs dans leurs cheminements à travers le quartier. Cette discontinuité serait d'abord physique, puisqu'il s'agit d'un ensemble de bâtiments tournés vers l'intérieur et distincts sur le plan architectural. Elle serait également d'ordre symbolique, invitant certains acteurs interrogés à utiliser l'image lourdement connotée du « ghetto » pour décrire le quadrilatère résidentiel. Cet « ailleurs » serait aussi marqué de l'extérieur, notamment parce que le territoire des HJM n'est pas couvert par le parcours lumière du QDS et se trouve largement exclu des logiques de mise en spectacle de son imposant voisin. Un collaborateur de la première heure du Partenariat du Quartier des spectacles et témoin privilégié du travail mené par Ruedi Baur et Jean Beaudoin pour doter le quartier d'une identité visuelle nous a décrit le plan lumière comme un « tissu ligamentaire connectif entre les salles de spectacles » (ancien administrateur, Partenariat du QDS). Conséquemment, les HJM sont à ses yeux une boîte noire au sein du QDS, un espace à l'ombre du plan lumière. Cependant, tandis que les acteurs interrogés décrivent les HJM comme une entité distincte, ils reconnaissent aussi le potentiel majeur du site (faible densité d'occupation du sol et espaces ouverts diversifiés) dans la poursuite de la spectacularisation engagée dans le Quartier des spectacles.
- 27 Cette volonté d'ouvrir les HJM et d'en réduire les frontières physiques et symboliques apparaît clairement dans le discours des responsables du QDS, comme l'indique ici un administrateur du Partenariat du QDS : « [...] toute action qui va décloisonner [les HJM]

va nécessairement être une bonne nouvelle ». Cependant, les acteurs interrogés estiment que le caractère public du projet, ainsi que sa dimension résidentielle et les stigmates persistants accolés aux HJM limitent la portée des interventions : « il peut y avoir des petites actions culturelles, mais ça reste un secteur résidentiel avec une complexité d'intervention beaucoup plus importante » (administrateur, Direction du QDS). L'art public, en ce sens, est souvent décrit comme un moyen efficace pour réduire la barrière symbolique qui borne le site. Une marche à suivre invoquée à plusieurs reprises consisterait donc à intervenir par petites touches au sein des espaces communs des HJM, à réaliser des ponctions devant moduler la perception et l'usage du site de manière à préparer l'investissement des lieux avec des activités culturelles ou événementielles plus importantes. Notons à cet égard que le Festival Juste pour rire s'est implanté dans les parcs et les allées des HJM durant plusieurs éditions au cours des années 2000, entraînant dans son sillage des conflits d'appropriation avec les résidents au cours des semaines d'été où se préparait, se tenait, puis était démonté le site du festival (Lefebvre, 2006).

Fig. 5 : entre les pôles Place des Arts et Quartier latin, quelle singularité pour les HJM (en jaune) ?



Extrait du PPU Quartier des Spectacles-Quartier latin (limites du territoire des HJM ajoutées par les auteurs). Visuel : courtoisie de la Ville de Montréal.

28 La diffusion d'œuvres artistiques, en somme, fait partie intégrante d'un processus d'absorption d'un territoire dans l'autre :

Dans les faits, notre objectif, c'est d'augmenter les œuvres d'art public dans le quartier, et évidemment on cherche à utiliser, ou à profiter, ou à trouver du potentiel dans l'ensemble des espaces publics qui sont disponibles ou qui sont ouverts, et sur le site des HJM, il y a beaucoup d'espaces ouverts. Donc il y a une opportunité de ce côté-là (administrateur, Direction du Quartier des spectacles)

- 29 C'est dans cet esprit, par exemple, que *L'étreinte*, une œuvre de Luce Pelletier, a été érigée en 2013 dans le parc Toussaint-Louverture au cœur des HJM. La récente ouverture (2017) d'un concours entre le Partenariat du Quartier des Spectacles et le Bureau d'Art Public de la Ville de Montréal pour réaliser des « interventions artistiques sur les voies cyclables » du QDS s'inscrit également dans cette dynamique puisqu'est concernée la piste jouxtant le Boulevard de Maisonneuve qui traverse les HJM.

Fig. 6 : *L'étreinte* de Luce Pelletier



Crédit : Guillaume Ethier.

- 30 Si les HJM font partie du secteur labellisé « QDS » de la Ville de Montréal, les espaces communs de l'ensemble résidentiel ne sont toutefois pas inclus officiellement dans le périmètre d'intervention du Partenariat du QDS, l'organisme chargé de la programmation événementielle du quartier labellisé. Pourtant, force est de constater que les réflexions stratégiques actuelles sur le développement du QDS intègrent de plus en plus les HJM, notamment en vue de relier le pôle Quartier latin au reste du secteur thématique. Par exemple, une application mobile a vu le jour en septembre 2017 avec l'objectif de participer à la découverte du quartier par l'intermédiaire de promenades artistiques et la géolocalisation des œuvres disposées dans le secteur. Les HJM ont été pleinement intégrées dans un parcours thématique intitulé « Une communauté au cœur du quartier ». L'objectif de cette démarche, « faire déambuler les gens dans les HJM » selon un administrateur du Partenariat du QDS, invite dans les faits les utilisateurs à « [...] pénétrer le quadrilatère et à explorer les alentours en écoutant les histoires familiales et communautaires de quelques résidents des Habitations Jeanne-Mance » (www.quartierdesspectacles.com). La même description de l'application mobile précise bien qu'un changement caractérise déjà le positionnement stratégique des HJM dans le quartier : « Jadis enclavées, elles sont maintenant ouvertes sur la ville »

(*ibid.*). Un investissement discret du territoire des HJM semble ici se produire en posant comme impératif une définition du QDS en tant qu'espace ouvert, à parcourir en tous sens, sans heurt ni interruption pour les résidents comme pour les visiteurs.

- 31 Dans la cadre de ce processus de recodage symbolique, les gestionnaires et promoteurs du QDS déclarent être vigilants envers la dimension résidentielle du site et les besoins spécifiques de ses résidents. Or, dans les faits, cette intrusion d'animations artistiques et culturelles dans les espaces ouverts des HJM, même discrète, semble aller à l'encontre de certaines logiques de fonctionnement des HJM. Les stationnements et les voitures sur le site, par exemple, constituent aux yeux des gestionnaires du QDS une gêne visuelle qui n'a rien à faire dans un centre-ville. Pourtant, ces stationnements sont nécessaires au bon fonctionnement de la vie résidentielle des HJM – notamment pour les personnes à mobilité réduite – et constituent par ailleurs une denrée rare pour des ménages à faible revenu au centre-ville. Anticipant l'arrivée de nouveaux ménages plus aisés que les précédents ainsi que les possibles conflits entre les classes sociales amenées à cohabiter dans le QDS dans les prochaines années, un administrateur du QDS insiste de fait sur l'importance de relier ces différents territoires :

Donc tout cela va faire qu'on va atténuer ces différences-là, ouvrir des ponts, permettre aux gens de ne pas avoir l'impression que, quand tu rentres sur le territoire des HJM, c'est une barrière physique ou psychologique.

- 32 Réduire la frontière qui sépare les territoires du QDS et des HJM passe donc par une volonté de publicisation des espaces communs de ces dernières. Ces espaces communs sont gérés par la Corporation des HJM et sont, de fait, semi-publics et destinés principalement à l'usage des résidents¹¹. Or, considérant que la structure physique du site des HJM favorise une perception de ces espaces comme étant privés, les gestionnaires du QDS visent à renforcer leur caractère public et invitent tous les visiteurs à venir y profiter des espaces verts. Il faut « [...] que les gens sachent que c'est des espaces publics. Les gens ont l'impression que c'est des espaces privés comme le parc de soccer, les jardins communautaires. Ça appartient à la Ville, mais ça a l'air, visuellement, dans les HJM » (administrateur, Direction du QDS). Pour les responsables du QDS, l'objectif est donc d'estomper les différences entre les HJM et le QDS pour « publiciser » leurs espaces ouverts, et réduire l'aspect privatif de ces derniers. En s'intéressant aux espaces de consommation, Sabatier (2007) utilise le terme de *publicisation* (en lien avec celui de *privatisation*) afin de marquer le caractère processuel et mouvant des espaces publics, tel qu'il se manifeste à travers les pratiques sociales. En ce sens, la publicisation correspond à ce « processus d'augmentation de la publicité sociale d'un espace par ouverture à la diversité de la fréquentation et des pratiques sociales » (Sabatier, 2007, p. 284).

- 33 L'art public aurait ainsi cette faculté à perforer les frontières, notamment en attirant les citoyens et en incitant à de nouveaux usages de l'espace : « [...] et je pense que tout ce qui est art public peut faciliter les gens à s'approprier, juste par la curiosité, à déambuler, à ouvrir » (administrateur, Partenariat du Quartier des spectacles). Se révèle ainsi une volonté de lisser l'espace, d'en éliminer les aspérités négatives pour favoriser l'extension de l'expérience spectaculaire du QDS. En d'autres termes, les discours et les pratiques mises en œuvre par les gestionnaires et promoteurs du QDS à l'égard des HJM s'inscrivent dans une logique d'absorption d'un espace dans l'autre. Les acteurs interrogés prennent bien acte de la dimension résidentielle et des choix municipaux de maintien de la vocation sociale du site, mais déploient par ailleurs des

formes discrètes de transformation et d'intégration du site à leurs logiques spectaculaires, réduisant de fait la frontière qu'ils perçoivent entre les deux territoires.

- 34 Attachons-nous maintenant à analyser un autre point de vue sur cette même frontière, une perspective articulée surtout de l'intérieur par les responsables et les habitants des HJM, mais aussi à la Ville de Montréal, et qui révèle une lecture différente des transformations en cours dans le quartier.

4.2. Préserver la frontière : vers une juxtaposition fructueuse des territoires

- 35 Du fait de sa localisation centrale dans le QDS, le site des HJM fait l'objet de convoitises nombreuses. Ce constat explique la mobilisation des responsables des HJM autour de projets visant à revaloriser l'ensemble de logements sociaux :

Les HJM, dans ce secteur, ont des alliés, et ils ont aussi des gens qui verraient bien un changement de vocation pour le site, notamment au niveau politique [...] ce qui nous a amenés à convaincre les propriétaires, c'est ce besoin d'assurer l'avenir des HJM. (gestionnaire, corporation des HJM).

- 36 Afin de préserver ce parc de logement social dans un quartier en voie de spectacularisation, les responsables des HJM doivent user de stratégies pour éviter que le site ne se détériore, ou que n'émerge le moindre prétexte qui légitimerait un changement de vocation du complexe : « Si on ne fait pas des efforts pour s'embellir, il y a des gens qui vont faire des efforts pour nous faire disparaître » (gestionnaire, Corporation des HJM). Dans cette perspective, les espaces communs sont devenus une priorité dans leurs interventions, et la Corporation a vu son statut basculer, en une décennie, de « gestionnaire » des logements à « acteur à part entière » du développement de ce morceau de ville (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010). De fait, la localisation exceptionnelle des HJM et la transformation en cours du quartier a incité les propriétaires et bailleurs de fonds des habitations à dédier une part de leurs budgets à la transformation de ses espaces communs, une pratique qui tranche avec l'approche usuelle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui réserve normalement l'essentiel de ses budgets à l'entretien des logements (gestionnaire, SCHL). Cela a notamment permis de développer des actions de verdissement et d'esthétisation depuis les années 2000. Or, contrairement à ce qui a été observé ailleurs au QDS, les logiques d'embellissement à l'œuvre ici visent principalement à nourrir une dynamique interne, à améliorer la convivialité et le sentiment d'appartenance des résidents, plutôt qu'à attirer des visiteurs.
- 37 Le rapport qu'entretiennent les résidents des HJM au QDS constitue une donnée essentielle pour comprendre les jeux de frontières que sous-tendent les pratiques d'embellissement en cours dans le quartier. S'il ressort du discours des résidents quelques gênes liées au bruit émanant du QDS les soirs de grands événements, le Quartier des Spectacles est généralement perçu très positivement par les résidents. Sur cette question, l'écart entre la représentation des responsables du QDS et des HJM et la réalité résidentielle est éloquent. Pour les gestionnaires, la situation de précarité et la faible intégration des populations résidentes des HJM les empêcheraient de profiter pleinement des aménités du QDS. Du fait d'un bagage socioéconomique faible et d'une grande diversité d'origines¹², il existerait un décalage important entre leurs attentes et les offres du QDS, ainsi que l'affirme l'un des gestionnaires des HJM : « c'est pas des

gens qui vont entendre du jazz ». Ce constat est partagé par l'une de ses collègues : « je pense que malheureusement, encore aujourd'hui, la majorité de nos résidents voient plutôt le QDS comme une nuisance plutôt qu'une opportunité [...] ils ne sont pas forcément les premiers bénéficiaires de tout ce qui se passe autour d'eux et n'en ont pas forcément une bonne connaissance ». Pourtant, les entretiens avec les résidents laissent entrevoir une réalité plus nuancée. Une grande partie d'entre eux profitent en effet régulièrement des événements culturels ou des festivals qui s'y déroulent et s'y rendent régulièrement, ne serait-ce que pour se promener. C'est le cas par exemple de cette femme retraitée qui trouve le QDS « merveilleux », qui va régulièrement voir les concerts de « jazz et tout le reste » et qui « aime l'action au centre-ville » (R10). Deux tiers des résidents interrogés (12/18) ont notamment participé à une activité culturelle dans le QDS au cours des deux dernières années. De manière assez surprenante, la plupart des enquêtés n'ont pas mentionné la vie nocturne et les événements en plein air comme une atteinte à leur intimité et à leur confort résidentiel car, comme le précise cette autre femme retraitée, « les festivals, les spectacles, c'est à côté, pas ici » (R12). La quasi-majorité estime ainsi que les spectacles extérieurs et la vie nocturne nuisent peu à leur qualité de vie (15/18). La proximité avec ce district culturel et animé paraît donc perçue plutôt positivement, et plusieurs résidents estiment en outre que cette proximité favorise l'effacement du stigmate souvent associé aux HJM, comme l'exprime ce résident d'origine algérienne habitant l'ensemble depuis près de 10 ans : « ça permet de sortir du ghetto [et] d'oxygéner le quartier » (R9). Il y a aujourd'hui « moins de gangs » nous précise cet autre habitant (R11), « avant c'était une piquerie ». Pour cette retraitée déjà citée qui « aime la présence des touristes qu'elle trouve très sympathiques », le développement du QDS aurait ainsi rendu « plus sécuritaire les HJM, avec les lumières » (R10). Les résidents apprécient donc, dans l'ensemble, la proximité du QDS pour diverses raisons, mais cela ne signifie pas pour autant, comme nous le verrons maintenant, que la frontière qui borne leur espace résidentiel soit absolument perméable.

- 38 Une certaine volonté d'ouverture du site des HJM est exprimée par les résidents, laquelle passe notamment par l'art public. L'installation d'œuvres d'art incite les résidents à porter un regard nouveau sur leur quartier, mais surtout à transformer la perception extérieure sur leur milieu de vie. Malgré quelques contestations sur la pertinence d'investir dans l'art public plutôt que dans les logements, l'effet obtenu semble être perçu de manière positive par les résidents. Comme nous l'ont confirmé les responsables de la Corporation, l'installation de la sculpture *La Main* a été bien accueillie, plusieurs habitants ayant demandé que des éclairages soient installés pour renforcer sa visibilité en soirée : « il y a des dames qui ont demandé d'éclairer [*La Main*] pour qu'elles puissent la voir de leur balcon le soir, et les gens allaient en pèlerinage, avec leur petit chien, voir l'œuvre d'art ». Une résidente d'origine chilienne de 70 ans résume ainsi l'impact de l'art public : « c'est vivant, ça améliore l'ambiance » (R2). S'ajoutant au fait que des touristes photographient ces œuvres, cette dynamique a contribué à ce que les résidents se sentent « valorisés par les œuvres d'art » (Gestionnaire, Corporation des HJM). Les nouveaux usages de ces espaces communs amélioreraient ainsi l'image du secteur, comme le résume cette résidente de 86 ans : « la présence de gens extérieurs rend le site plus gai » (R10).
- 39 Cependant, aux yeux des mêmes résidents, cette esthétisation des espaces communs des HJM ne signifie pas qu'il y a extension du domaine du QDS dans leur arrière-cour. Le quartier labellisé continue en effet d'être considéré comme une entité « extérieure »,

un hub touristique dans lequel ils font le choix de se rendre, mais duquel ils se retirent lorsqu'ils retrouvent leur « chez-soi ». L'appréciation positive du QDS est ainsi conditionnelle au maintien de cette distinction, de cette séparation qui semble favoriser l'émergence d'un confort résidentiel. S'il convient d'ouvrir dans une certaine mesure le site vers l'extérieur, un consensus émerge parmi les résidents et les gestionnaires des habitations quant à la nécessité de préserver la tranquillité du lieu et d'éviter de devenir une simple adresse du QDS. À cet égard, plus de la moitié des résidents interrogés s'estime mal à l'aise avec l'idée qu'il puisse y avoir, à terme, une augmentation du nombre de passants (hormis les locataires) circulant sur le site des habitations (10 d'entre eux sur 18 sont « peu » ou ne sont « pas du tout à l'aise » avec cette idée). Un équilibre subtil est ainsi à l'œuvre entre l'ouverture du site pour favoriser son intégration urbaine et le maintien de sa dimension résidentielle. Pour les gestionnaires du site, cette ouverture doit se limiter à l'allée centrale, tandis que les autres lieux doivent être exclus des activités touristiques, culturelles et artistiques :

Il y a un bel espace semi-fermé, qu'on appelle « le cloître », c'est d'un silence... Les gens disent, « on ne se croirait pas au centre-ville » [...] Et ça, il ne sera jamais question [de l'intégrer] dans un circuit. Par nos actions, on veut éviter, on ne mettra pas des barricades, mais on veut éviter que les gens aillent là où ils n'ont pas de raison d'aller. (gestionnaire, corporation HJM)

Fig. 7 : Le « cloître » au sein des Habitations Jeanne-Mance



Crédit : Guillaume Ethier.

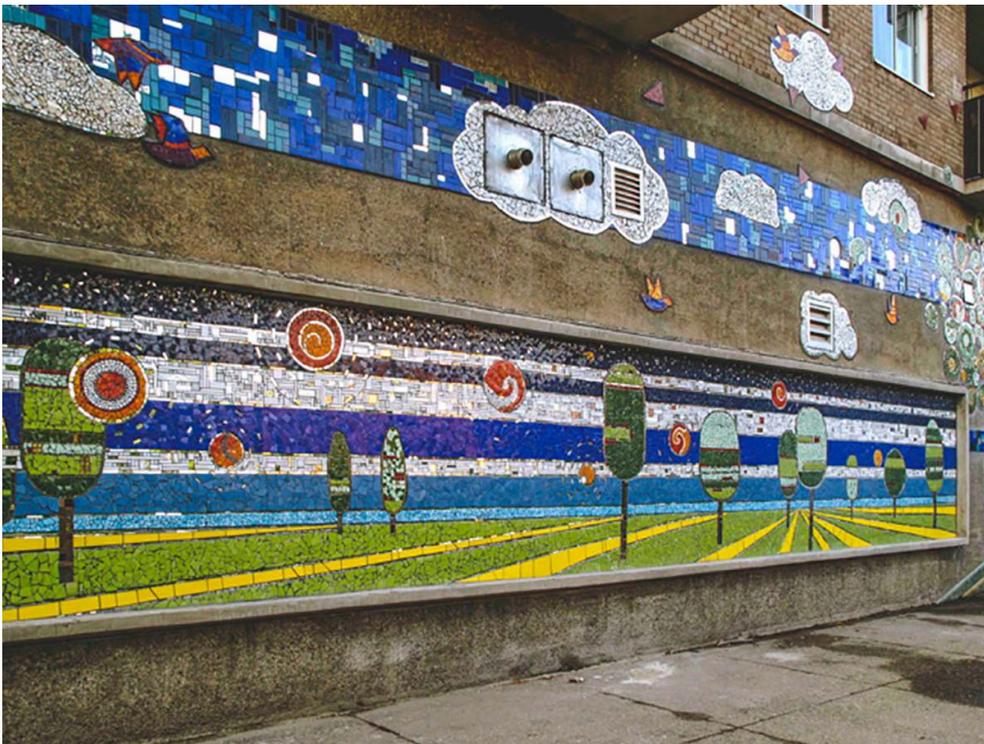
- 40 Il est donc question, dans cette perspective, de casser les frontières imaginaires du site en laissant s'introduire quelques éléments choisis du QDS, tout en maintenant certaines frontières physiques. Des gestionnaires de la Direction de l'Habitation de la ville de Montréal invoquent également une posture de vigilance face aux volontés de spectacularisation des HJM et prônent une ouverture contrôlée du site : « il y a toujours un enjeu d'ouverture du site, de désenclavement du site, mais je ne suis pas sûr qu'on veut désenclaver pour que ça devienne un lieu public » (gestionnaire, Direction de l'habitation, Ville de Montréal). Cette dynamique passe notamment par différentes

actions visant à affirmer l'aspect privatif des lieux. Par exemple, les « palissades ont été remplacées par des clôtures ornementales qui sont beaucoup plus conviviales tout en assurant le caractère privé du site » (gestionnaire, Corporation des HJM). Le recours à la réglementation constitue également un moyen de préserver le caractère privé du site :

On va le dire de plus en plus clairement : c'est un domaine résidentiel privé de propriété publique. Les interventions doivent assurer le caractère privé du site. On ne dit pas de refermer le site sur lui-même. Il y a des parcours, l'allée est publique. Ça appartient à la Ville de Montréal, les gens ont le droit de s'y promener. Il va peut-être y avoir éventuellement un parcours pour les œuvres d'art, un circuit, mais il y a des espaces qu'on va tout faire pour préserver (gestionnaire, corporation des HJM).

- 41 Ainsi, contrairement aux responsables du QDS qui souhaitent publiciser les espaces ouverts du site, la Corporation des HJM vise à renforcer leur dimension privative. Certaines œuvres d'art participent, par leur forme et leur mise en œuvre, à ce mouvement d'appropriation par les résidents. Évoquons par exemple la *Spirale des Possibles*, réalisée par Laurence Petit lors de deux étés consécutifs (2009-2010) avec la collaboration de résidents volontaires. L'élaboration de cette œuvre d'art répondait au « [...] désir de faire en sorte que les gens sortent, s'approprient leur milieu, parce qu'il y a eu aussi des concertations avec les résidents pour savoir ce qu'ils avaient envie de voir » (L. Petit, artiste).

Fig. 8 : la Spirale des Possibles



Crédit : Laurence Petit.

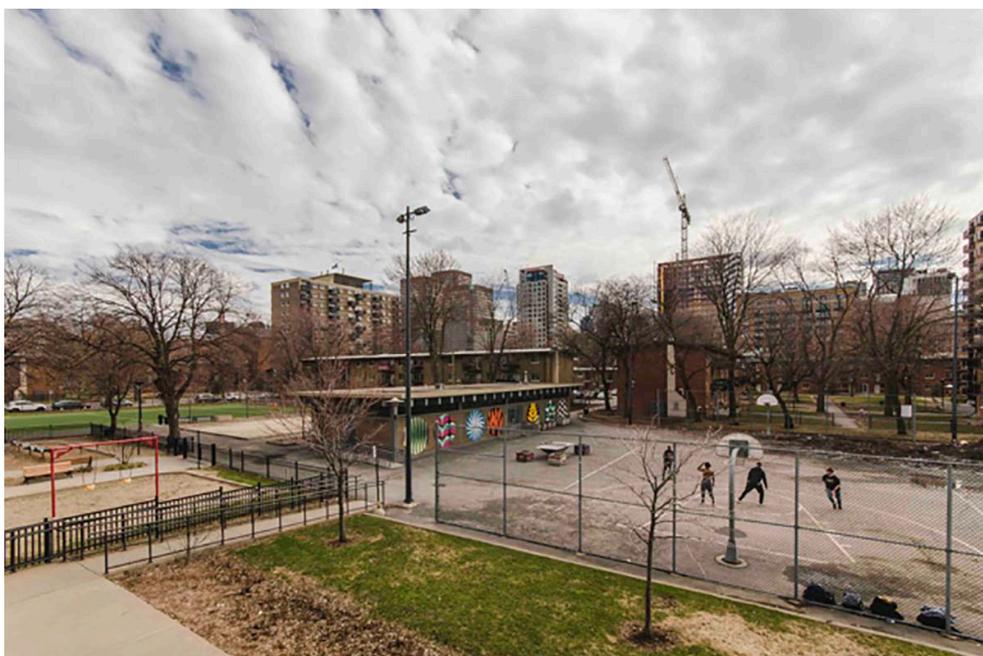
- 42 Cette œuvre a mobilisé des résidents de tous âges et de toutes origines au cours de séances de peinture et collage des tuiles constituant l'œuvre, offrant ainsi aux participants la possibilité de contribuer à la création collective. La *Spirale des Possibles* participe donc d'un mouvement d'investissement résidentiel, et a fait de l'espace

d'accueil d'une des tours, délaissé et peu occupé jusqu'alors, une extension du chez-soi (Margier, 2017). Cette forme d'esthétisation au sein des HJM contribue ainsi à renforcer un sentiment d'appartenance chez les résidents et l'envie de maintenir la singularité du site par rapport au QDS. Il s'agit, dans ce cas, non pas de s'opposer au QDS, mais de garder vivace la juxtaposition des deux territoires, les interactions qui l'animent et au travers desquelles les HJM parviennent à s'inscrire pleinement dans la ville.

Conclusion : une frontière labile, à l'interface des processus de spectacularisation et d'esthétisation

- 43 Lors d'une séance d'observation dans les aires communes des HJM, en décembre 2015, nous avons échangé avec un couple de Toronto en visite à Montréal pour un congrès. Ayant à se rendre vers l'est depuis la rue Saint-Laurent, ils avaient opté pour un trajet coupant à travers le site des HJM, « a lovely walk », nous disaient-ils, dans un site sans circulation automobile et possédant une ambiance unique. L'art public sur les lieux avait égayé leur marche et conforté le choix de leur trajectoire. De plus, les améliorations apportées au site signalaient, à leurs yeux, la reprise d'un secteur qu'ils avaient trouvé dans un état désolant lors de leur dernière visite, une décennie plus tôt.

Fig. 9 : des aires communes aux Habitations Jeanne-Mance. À l'arrière, les tours de condominium émergent.



Crédit : Guillaume Ethier.

- 44 Leur témoignage résume bien le paradoxe que nous avons vu émerger quant à la place des HJM dans le QDS et plus généralement, quant au rôle donné à l'art public et aux activités culturelles dans le recodage symbolique des villes : en rendant cet espace résidentiel plus attrayant, on participe à son décloisonnement, certes, mais on engage aussi une nouvelle dynamique invitant à un usage plus intensif des lieux, ce qui implique notamment la venue de touristes et visiteurs. Pour reprendre une typologie

opérée par Bernadine-Tahir (2007) à Zanzibar, nous pourrions dire que le statut des HJM passe progressivement d'un « espace monogène », destiné prioritairement aux résidents, à celui d'un « espace partagé » avec les touristes. Ce basculement s'exprime par un travail sur la frontière qui est toujours en cours, et dont l'issue demeure pour l'instant incertaine.

- 45 Cet article, en somme, a voulu mettre en lumière les contradictions et les nuances qui peuvent apparaître aux yeux des acteurs concernés par ce recodage symbolique, selon qu'ils envisagent d'intégrer les HJM au sein du QDS ou de maintenir les deux territoires à l'écart l'un de l'autre. Les typologies et les modalités d'implantation des œuvres d'art dans le quartier s'inscrivent alors dans des perspectives différentes. Nous estimons en effet que les œuvres mises en place et les stratégies déployées par les acteurs du QDS s'inscrivent dans une logique de spectacularisation qui vise à créer une ambiance festive apte à attirer des publics. À l'inverse, les pratiques artistiques déployées par les gestionnaires des HJM sont principalement destinées aux résidents, s'agissant dans ce cas de valoriser leur cadre de vie, de renforcer leur sentiment d'appartenance et, finalement, de les inciter à se réappropriier ces espaces communs. En ce sens, elles s'inscrivent plutôt dans une logique d'esthétisation, et constituent même une forme de résistance face à des processus spectaculaires d'une magnitude et d'une puissance beaucoup plus grande.
- 46 Si les processus décrits sont antagoniques, il convient de noter que les positions de chacun des acteurs ne se manifestent pas sous la forme d'une opposition stricte. De nombreuses nuances accompagnent les discours et il semble que c'est justement dans cet « intervalle » que se redessine la frontière des HJM. D'une part, les résidents ne rejettent pas en bloc la transformation de leur quartier, et plusieurs profitent même pleinement de la programmation culturelle du QDS. Par ailleurs, si l'intrusion du QDS est considérée comme gênante par endroits, nous avons montré que l'implantation de certaines œuvres dans les espaces communs des HJM peut être considérée comme positive et valorisante. La publicisation des espaces communs des HJM est même tolérée dans une certaine mesure, tant que les espaces les plus intimes, les plus résidentiels, restent à l'abri de ce processus.
- 47 La frontière, telle qu'elle se dessine à travers les interactions entre ces processus, n'entoure plus au sens propre le périmètre des HJM, mais pénètre et fluctue en son sein. C'est une frontière labile, c'est-à-dire qu'elle est susceptible de changer, qu'elle évolue au fil des interactions entre l'esthétisation des HJM et la spectacularisation du QDS, et qu'elle pourrait bien s'effacer un jour si le discours sur la « connectivité » du secteur venait à triompher complètement. Le fragile équilibre sur lequel repose le rapport entre ces deux territoires continue pour l'instant à se maintenir, mais rien n'indique qu'il ne sera pas rompu tôt ou tard, rappelant en ce sens que l'art n'a pas seulement le pouvoir de réunir les gens, comme le veut l'adage, mais peut aussi participer activement au recodage de territoires urbains entiers.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrondissement Ville-Marie. (2012), « Concours d'idées en design urbain : pôle du Quartier latin ». Ville de Montréal, <http://mtlunescodesign.com/fr/projet/Concours-didees-en-design-urbain-pole-du-Quartier-latin%3E> (consulté le 03.05.2017).
- Beaudet, G. (2014), « Éradication des taudis et rénovation urbaine », in : C. Charlebois, C. et P.-A. Linteau (dir.), *Quartiers disparus : Red Light, Faubourg à M'lasse, Goose Village*, Montréal, Les Éditions Cardinal, p. 233-237.
- Bélanger, A. (2005), « Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : dialectique d l'imaginaire urbain », *Sociologie et sociétés*, 37, 1, p. 13-34.
- Bélanger, H. et Cameron, S. (2016), « L'expérience d'habiter dans ou autour du Quartier des spectacles de Montréal », *Lien social et politiques*, 77, p. 126-147.
- Belina, B. et Helms, G. (2003), « Zero Tolerance for the Industrial Past and Other Threats: Policing and Urban Entrepreneurialism in Britain and Germany », *Urban Studies*, 40, 9, p. 845-1867.
- Bergeron, C. (1989), *Architectures du XX^e siècle au Québec*, Montréal, Éditions du Méridien.
- Bernardie-Tahir, N. (2007), « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar », in : P. Duhamel et R. Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, p. 43-54.
- Berthelot, J.-M. (1990), *L'intelligence du social le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2003), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin.
- Certeau, M. de (1990), *L'invention du quotidien : arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Cha, J. et Diamanti, E. (2015). « En marge du Quartier des spectacles : tensivité et trajectoires opposées du Spectrum et du Café Cléopâtre », in : S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-66.
- Charney, M. (dir). (1990), *Le Faubourg Saint-Laurent : D'un savoir urbain à une vision éclairée du développement du faubourg*, Montréal : Service de l'habitation et du développement urbain, Ville de Montréal.
- Chartier, S. (2014), « Sur Ontario. Du contre-plaqué à la culture », *Le Devoir*, 1^{er} décembre, p. A2.
- Choko, M. (1995), *Les Habitations Jeanne-Mance : un projet social au centre-ville*, Saint-Martin, Éditions Saint-Martin.
- Choko, M., Collin, J-P. et Germain, A. (1987), « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960. Deuxième partie », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 15, 3, p. 243-253.
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance. (2010), *Plan stratégique 2011-2015*. Montréal.
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance. (2015), « Un milieu de vie au cœur du centre-ville ! », www.chjm.ca (consulté le 25.03.2017).
- Cresswell, T. (1996), *In place, Out of place: geography, ideology, and transgression*, Londres, University of Minnesota Press.

- Deschênes, C. (2012), « Les murales des Habitations Jeanne-Mance, à Montréal » [Télévision], *Le Téléjournal/Le Point*. Montréal : SRC Télévision.
- Doyon, F. (2007), La Maison Théâtre veut s'agrandir. Un vaste plan de revitalisation des Habitations Jeanne-Mance pourrait inclure l'extension de l'institution, *Le Devoir*, 18 juillet, B8.
- Drouin, M. (2005), *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec (coll. Patrimoine urbain).
- Escallier, R. (2006), « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », *Cahiers de la Méditerranée*, 73, p. 79-105.
- Ethier, G. (2015), *Architecture iconique : les leçons de Toronto*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Evans, G. (2005), « Measure for Measure: Evaluating the Evidence of Culture's Contribution to Regeneration », *Urban Studies*, 42, 5-6, p. 959-983.
- FRAPRU (2012), *Mémoire du FRAPRU à propos du Quartier des spectacles - Pôle Quartier latin*, Montréal, PPU Quartier latin.
- Gravari-Barbas, M. (2000), « Stratégies de requalification dans la ville contemporaine. L'esthétisation du paysage urbain, symptôme d'une privatisation croissante des espaces publics », *Cahiers de la Méditerranée*, 60, 1, p. 223-247.
- Guy, C. (2004), « Le Quartier des spectacles : une vision à long terme », *La Presse*, 23 juin 2004, p. Arts et spectacles 3.
- Harel, S., Lussier, L. et Thibert, J. (2015), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'université Laval.
- Harvey, D. (1989), « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, 71, 1, p. 3-17.
- Kavaratzis, M. (2004), « From City Marketing to City Branding: Towards a Theoretical Framework for Developing City Brands », *Place Branding and Public Diplomacy*, 1, 1, p. 58-73.
- Kotler, P., Asplund, C., Rein, I. et Heider, D. (1999), *Marketing places Europe: Attracting investments, industries, residents and visitors to European cities, communities, regions and nations*, Londres, Pearson Education.
- Lamarque, R. (2006), « À qui appartient le centre-ville ? » *L'Actualité*, 31, 9, p. 72.
- Lefebvre, H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- Lefebvre, M. (2006), « La symphonie du bruit », *La Presse*, 13 août, p. A11.
- Lussier, L. (2015), « Transformer Montréal à l'ère du Quartier des spectacles », in : S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 203-214.
- Margier, A. (2017), *Cohabiter l'espace public. Conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- McKim, J. (2012), « Spectacular infrastructure: The mediatic space of Montreal's 'Quartier des spectacles' », *Public*, 23, 45, p. 128-138.
- Miles, M. (2000), « Vistas of the Post-industrial City », in : S. Bennett et J. Butlet (dir.), *Locality, regeneration and divers[c]ities*, Bristol, Intellect Books, p. 59-70.

Miles, M. (2013) « A post-creative city? », *RCCS Annual Review. A Selection from the Portuguese Journal Revista Crítica de Ciências Sociais*, 5, p. 123-139.

Miles, S et Paddison, R. (2005), « Introduction: the Rise and Rise of Culture-led Urban Regeneration », *Urban Studies*, 42, 5-6, p. 833-839.

Paré, I. (2012), « Le Quartier des spectacles prépare son expansion vers l'est. Rue piétonne et places réaménagées verront le jour dans le Quartier latin », *Le Devoir*, 5 juin, p. B8.

Partenariat du Quartier des spectacles (2013), « Jacques Primeau : nouveau président du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles », <<https://www.quartiersdespectacles.com/fr/blogue/221/jacques-primeau-nouveau-president-du-conseil-dadministration-du-partenariat-du-quartier-des-spectacles#>>_. (consulté le 24/08/2018).

Pétonnet, Colette. (1982), « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 22, 4, p. 37-47.

Proulx, D. (1997), *Le Red light de Montréal*. Montréal, VLB Éditeur (coll. Études québécoises).

Raco, M. (2003), « Remaking Place and Securitising Space: urban Regeneration and the Strategies, tactics and Practices of Policing in the UK », *Urban Studies*, 40, 9, p. 1869-1887.

Sabatier, B. (2007), De l'impossible espace public à la publicisation des espaces privés. In G. Capron et N. Haschar-Noé (dir.), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Saint-Jacques, S. (2011), « Habitations Jeanne-Mance. La nouvelle vie d'un complexe mal-aimé », *La Presse*, 25 juillet, p. A7.

Thibert, J. (2015). Une autobiographie (incomplète) du Quartier des spectacles, in : S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'université Laval, p. 1-27.

Ville de Montréal, Direction du développement urbain et C. Topp. (2005), *Évaluation du patrimoine urbain*, Arrondissement de Ville-Marie : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Ville de Montréal. (2007), *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles - Secteur Place des Arts*, Montréal, Arrondissement de Ville-Marie.

Ville de Montréal. (2013), *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles - Pôle du Quartier latin*. Montréal, Arrondissement de Ville-Marie http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VMA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT%20FINAL%20-%20OCPM_WEB.PDF. (consulté le 17.08.2018)

NOTES

1. Un grand projet urbain est « [...] un projet dont l'ambition explicite et l'impact recherché – dans toutes ses dimensions – sur le milieu d'insertion dépassent la simple production d'un objet » (Michel Max Raynaud, p. 141).

2. L'actuel QDS se situe en grande partie sur l'emplacement historique du Faubourg Saint-Laurent, un quartier de l'arrondissement Ville-Marie. Son territoire coïncide aussi avec le Quartier du Red Light de Montréal, reconnu entre le milieu du XIX^e siècle et les années 1960 pour sa vie nocturne et ses activités illicites (Bélanger, 2005).

3. En ce qui concerne les résidents (11 hommes et 7 femmes), tous habitent aux HJM depuis plusieurs années (14 d'entre eux y habitent depuis plus de 10 ans et 4 depuis plus de 5 ans). Du fait de ces durées d'implantation dans le quartier, ce sont des résidents qui ont pu prendre la mesure des changements intervenus ces dernières années dans le Quartier. Le panel est par ailleurs représentatif de la dimension multiethnique des HJM puisque les répondants sont originaires du Canada (10) du Chili (1), des Îles Maurice (1), de l'Algérie (1), du Vietnam (1), du Bangladesh (1) et de la Pologne (1). Enfin, notons que les personnes interrogées sont majoritairement âgées : 12 ont plus de 65 ans, 4 ont entre 45 et ans et 2 ont entre 15 et 24 ans.

4. La recherche a été entreprise en 2015 et l'essentiel du travail de recherche fut réalisé au long de la période 2016-2017.

5. Nous constatons à l'instar de Laurent Lussier (2015) que le Faubourg Saint-Laurent a été le théâtre de nombreux projets de relance depuis les années 1960, et que les grands projets urbains qui s'y sont succédé (Place des arts, HJM, UQAM, Quartier des spectacles, siège social d'Hydro-Québec, Complexe Desjardins, etc.) ont été érigés avec l'intention affichée de *transformer* le quartier. Ils sont destinés à faire dévier le cours de l'évolution du secteur, et les projets qui nous intéressent en particulier dans cet article le font en affichant leur adhésion, à différentes époques, à une conception idéalisée de la ville : la ville moderniste et hygiéniste dans le cas des HJM, la ville créative et culturelle dans le cas du Quartier des spectacles. C'est en ce sens que nous estimons qu'ils possèdent un caractère « utopique ». Nous croyons enfin que le projet plus récent de la Corporation Jeanne-Mance visant à faire cohabiter harmonieusement les Habitations dans le Quartier des spectacles repose aussi, mais de manière plus subtile, sur une conception utopique de la mixité sociale en contexte urbain. Cette adhésion nous semblait à tout le moins suffisante pour utiliser les termes « Utopie 1, 2, 3 » dans les sous-titres de la prochaine section, le but consistant à clarifier la lecture et préciser la séquence chronologique des projets urbains étudiés.

6. Notons que Jean Drapeau, avant de devenir maire de Montréal en octobre 1954, avait été membre du Comité de moralité publique et était intervenu, à titre d'avocat, lors d'une enquête publique sur la corruption et la moralité à Montréal qui ciblait particulièrement le Red Light (Proulx, 1997). L'arrivée en politique municipale de Drapeau est donc intimement liée à sa lutte contre le Red Light, et sa position sur le logement social, dans le filon des nationalistes conservateurs anti-urbains, consistera à vouloir loger les pauvres en périphérie, dans son projet de Cité-Famille à Ahuntsic, par exemple, ce qui les éloignait considérablement des night-clubs du Red Light (Choko, 1995, p. 56-57/101).

7. Membre du Comité exécutif de Montréal durant le premier mandat de Jean Drapeau et fondateur de la coalition qui va porter Sarto Fournier à la mairie de Montréal en 1957.

8. Montréal, durant les années 1970, va ainsi entrer dans une phase marquée par un renouveau d'intérêt pour la conservation du patrimoine (Drouin, 2005). Une approche du développement urbain caractérisée par des démolitions sélectives, la remise en état des édifices anciens et l'insertion de nouveaux bâtiments dans les espaces libres va ainsi remplacer l'*urban renewal* des années 1950 et 1960.

9. La monographie de Marc H. Choko sur les HJM (1995) fait état de plusieurs épisodes où la présence de l'ensemble résidentiel dans le centre-ville a été remise en question, par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain notamment, qui proposait

en 1990 de varier les produits résidentiels dans ce secteur. Ces débats ont été relancés dans les années 2000 autour d'un projet d'expansion de la Maison Théâtre voisine sur le terrain des HJM (Doyon, 2007), et surtout à l'approche de l'échéance du contrat fédéral-provincial, en 2009, qui rendait incertain le financement des HJM.

10. MU est un organisme dont la mission est « d'embellir Montréal en réalisant des murales ancrées dans les communautés locales » avec l'objectif de « déclencher une transformations sociale » et de créer dans la ville un « Musée d'art à ciel ouvert » (<https://www.mumtl.org/a-propos/vision/>).

11. N'étant pas « privés » au sens propre, car ouverts à qui souhaite y accéder, ni publics, car gérés par la corporation dans une perspective résidentielle, nous parlons ici d'« espaces communs », dans la mesure où ils sont destinés à être utilisés par les habitants des HJM.

12. La population résidant dans les HJM est très diversifiée, avec 70 pays d'origine, sachant que 31 % de la population immigrante du QDS y habite. En 2010, le revenu médian annuel par ménage y était de 14 000 \$ contre 25 000 \$ environ dans le Faubourg Saint-Laurent (Corporation d'habitation Jeanne-Mance, 2010).

RÉSUMÉS

Situées au cœur du Quartier des Spectacles à Montréal, les Habitations Jeanne-Mance constituent un vaste ensemble de logements sociaux qui contraste avec la vitrine culturelle de la métropole québécoise. Pourtant, au-delà des différences de fonction, il se déploie dans ces projets urbains des pratiques d'embellissement analogues. Bien que l'on observe un recours à l'art public et la culture dans les deux cas, ces opérations d'embellissement prennent des formes différentes : destinées à attirer des publics dans le Quartier des Spectacles, elles cherchent plutôt à renforcer, dans le cas des Habitations Jeanne-Mance, le sentiment d'appartenance des 1 700 résidents qui y habitent. Entre la *spectacularisation* et l'*esthétisation* urbaine, nous proposons d'analyser dans cet article comment s'imbriquent et s'articulent ces opérations de recodage symbolique pour comprendre comment se négocient actuellement les frontières qui séparent ces deux territoires, et *in fine*, comment se dessine l'avenir de cet ensemble d'habitation moderniste.

Set in the heart of Montreal's Quartier des Spectacles, the Habitations Jeanne-Mance is a vast, affordable housing complex which stands in contrast to the new, vibrant and artistic image of the city's main cultural district. In spite of their different functions, these contrasting urban projects have recently deployed analogous strategies to beautify both the public spaces across the district and the shared spaces inside the perimeter of the modernist housing complex. But while public art and culture are used as a strategy to attract tourists to the Quartier des Spectacles, they serve a very different purpose at the Habitations Jeanne-Mance, where their purpose is to reinforce the 1,700 residents' sense of belonging. Encompassing spectacularisation and aestheticisation, this article analyses how these recoding processes coalesce, and ultimately how they help to reshape the housing complex's "symbolic edges" in a way that will, perhaps, determine its future.

INDEX

Mots-clés : esthétisation, frontière imaginaire, art public, régénération urbaine par la culture, recodage symbolique, analyse actantielle

Keywords : aestheticization, symbolic edges, public art, culture-led urban regeneration, symbolic recoding, narrative analysis

AUTEURS

GUILLAUME ETHIER

Professeur, département d'études urbaines et touristiques, université du Québec à Montréal

ANTONIN MARGIER

Maître de conférences, université Rennes 2, UMR ESO 6590